

Journée Nationale **AT/MP**



28 avril 2015



Journée Nationale **AT/MP** 28 avril 2015



L'organisation internationale du travail a dédié cette année la Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail à la prévention des Maladies Professionnelles. La Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement CGT œuvre depuis toujours au bien-être au travail. Il est donc légitime et naturel qu'elle porte cette journée en son sein, et qu'elle relaye le message de l'OIT.

Notre Fédération porte également ici, dans nos frontières les revendications de droit à la Santé, à la Sécurité, aux Conditions de Travail pour l'ensemble des salariés quel qu'il soit, afin qu'ils puissent vivre en dignité de leur travail. Lorsque le Gouvernement tergiverse avec le droit à la reconnaissance de la pénibilité, qu'il organise un tir de barrage sur les CHSCT, qu'il licencie nos délégués, qu'il crée les travailleurs pauvres, qu'il s'immobilise devant le dumping social, il n'est pas légitime à s'enquérir de la santé des travailleurs.

C'est donc bien, à nous autres, Organisation Syndicale de porter ce message ...

Nous nous mobilisons pour que tous les travailleurs quel que soient leurs statuts, leurs origines puissent gagner leur vie au travail, avec un contrat leur garantissant travail, protection sociale, santé, retraite. Les conditions de travail et de vie au travail de tous les salariés sont notre préoccupation quotidienne, que ce soit en France ou à l'étranger,

Nous luttons aussi auprès des salariés détachés étrangers comme à Dunkerque sur le Chantier du MÉTHANIER ou dans le Var sur le Chantier d'ITER, mais aussi au fin fond des territoires.

Nous revendiquons l'amélioration des conditions de travail auprès des groupes nationaux et internationaux, partout où nous le pouvons. A l'internationale, dernièrement, notre action de soutien inconditionnel à l'association SHERPA et au syndicat des salariés népalais GEFON contre l'esclavage moderne organisé par le système KAFALA au Qatar et la connivence du Groupe VINCI, sous la bienveillance du donneur d'ordre l'UEFA.

Au-delà de vivre des situations de misère, ici comme ailleurs, les salariés meurent au travail, dans l'indifférence et l'oubli. Dans le monde :

→ 15 secondes pour qu'un travailleur meurt d'une maladie ou d'un accident lié au travail.

→ 15 secondes et ce sont 151 travailleurs qui sont victimes d'un accident du travail.

Chez nous, l'indifférence et l'oubli n'est plus acceptable, l'impunité non plus ...

Dans nos professions, plus d'un mort par jour, et un accident déclaré toutes les 5 mn. Notre Fédération se mobilise pour lutter contre les non-déclarations, mais également pour que les responsables des accidents mortels soient poursuivis. Nous œuvrons pour que la prévention se mette en place avec les salariés et non pas contre eux, pour que l'on gagne sa vie au travail et non pas que l'on y meurt.

Cette journée est aussi la journée mondiale de la prévention des Maladies Professionnelles.

Les Maladies Professionnelles restent en effet la principale cause de décès liés au travail à travers le monde. Certaines sont bien connues comme les pneumoconioses et les maladies imputables à l'amiante (les coupables courent toujours), tandis que des Maladies Professionnelles relativement nouvelles comme les troubles psychiques ou les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont en plein essor. Selon les statistiques de l'OIT, chaque année 2,02 millions de décès soit 5 500 par jour sont dus à différents types de maladies liées au travail.

L'OIT dénonce une situation inacceptable et appelle gouvernements, employeurs et travailleurs à collaborer au développement et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales ayant pour but de prévenir les Maladies Professionnelles.

Notre Fédération répond aujourd'hui à cet appel et pour que perdure cette journée elle a décidé de la célébrer chaque année en mettant la lutte pour la Santé, la Sécurité et à la Prévention des Maladies Professionnelles au cœur de ces revendications.

Pour que tous les salariés sachent que l'on ne meurt pas au travail dans l'anonymat et l'indifférence, nous mettrons sur le parvis de la CGT, une stèle à la mémoire des morts au travail. Cette décision de Congrès, nous souhaitons la partager avec toutes les Fédérations, afin que tous ensemble, nous puissions rendre hommage aux victimes au travail, nous appelons les Fédérations à rejoindre notre initiative.

Parce que la lutte pour la Santé, la Sécurité, la Prévention, est une lutte de classe, c'est une lutte que doit mener la CGT, VIVE LA CGT !

